

Nortel est officiellement en faillite

Coup de tonnerre dans le monde des télécoms, Nortel, un des plus grands équipementiers mondiaux et fleuron de l'économie canadienne est aujourd'hui officiellement en faillite, incapable de payer ses créanciers. Cette annonce n'est pas vraiment une surprise, des rumeurs dans ce sens circulaient depuis le mois de décembre suite aux difficultés récurrentes du groupe.

L'entreprise ne va pas pour autant disparaître. Elle annonce en effet son placement sous la protection du Chapitre 11 de la loi américaine. Les filiales aux Etats-Unis de l'équipementier ont déposé leur bilan devant un tribunal des faillites du Delaware et le groupe pourrait effectuer la même démarche sur le territoire canadien et européen.

Rappel : lorsqu'une société se déclare incapable d'honorer ses dettes, cette protection lui offre, sans annuler ses dettes, un répit afin de mener à bien sa réorganisation et de restructurer son endettement. Mais la mesure est violente et implique une sévère restructuration. L'entreprise continue son activité et, sous la supervision d'un comité représentant les intérêts des créiteurs et des actionnaires, propose un plan de sauvetage qui doit être validé devant un tribunal.

La chute de Nortel était prévisible. Frappé par la tempête financière (son action a fondu de plus de 95% en 11 mois et s'échangeait à 11 cents ce mercredi contre 123 dollars en 2001!), par le recul de ses activités en Amérique du Nord, et par une dette abyssale (107 millions rien que pour les intérêts à régler pour ce jeudi), Nortel était proche de l'étranglement. Le groupe affichait au 3e trimestre une perte de **3,2 milliards de dollars**, contre un bénéfice de 27 millions de dollars l'année précédente, à trimestre comparable. Cette perte fait directement suite au déficit de [113 millions de dollars](#) du trimestre précédent. Le ralentissement économique général combiné à la baisse des investissements télécoms de ses clients, les opérateurs, a fini de précipiter Nortel vers le fond.

« Au mois de septembre, nous avons déjà signalé le ralentissement de l'économie. Depuis cette date, la situation économique s'est dégradée, accompagnée d'une très forte volatilité financière (...), ces deux phénomènes impactant Nortel et ses clients. » expliquait en décembre Mike Zafirovski, p-dg de Nortel.

En novembre, le groupe lançait un nouveau plan de restructuration prévoyant la suppression de 5% des effectifs (1.300 postes) faisant suite à 4.000 suppressions de postes enregistrées ces trois dernières années.

En parallèle, le groupe de Toronto a été contraint de réduire la voilure dans les secteurs optique et le transport. Confronté à une réduction des investissements des opérateurs dans la 2G (domaine où il a longtemps profité de très belles positions), Nortel projetait de se tourner davantage vers [le marché entreprises](#) pour remonter la pente. Trop tard.

Aujourd'hui, une vente par appartements de Nortel apparaît probable même si peu de repreneurs se sont montrés intéressés. Par ailleurs, cette mise en faillite devrait fortement impacter les cours de bourse de ses concurrents comme le franco-américain Alcatel-Lucent lui aussi en pleine restructuration.